



La SAS CVRC produit de l'électricité solaire à Saint-Michel sur Rhône

La CVRC a installé 104 m² de panneaux photovoltaïques sur une entreprise communale :



Dans le cadre du Plan Solaire Régional, l'entreprise d'électricité Pironnet, a fait désamianter sa toiture à Saint Michel sur Rhône puis fait installer 104 m² de panneaux solaires grâce au soutien de la société citoyenne locale : la SAS CVRC ou « Centrales Villageoises de la Région de Condrieu ».

L'investissement (32 K€) a été entièrement financé par les actionnaires de la SAS CVRC (plus de 200 citoyens locaux, le Parc du Pilat, SemSoleil et des communes du secteur) et les Clubs d'Investisseurs Solidaires du Pilat.

Après des travaux à l'automne 2024 et le raccordement par Enedis, la mise en service a été réalisée en février 2025. Les panneaux d'une puissance de 21 kWc ont déjà produit 25 269 kWh, soit certainement plus de 28 000 kWh d'électricité en 2025 !

Une belle réussite de partenariat sur la commune entre une entreprise et une société citoyenne locale, qui permet de participer concrètement à la transition énergétique et la production d'électricité en circuit court.

Et comme dirait Fabienne et Laurent, gérants des Ets Pironnet : « C'est assez grisant de penser que l'électricité produite peut être redistribuée sur notre secteur. C'est cela le circuit court et c'est cela que la nature nous offre »



La SAS CVRC, partenaire « électricité solaire locale et citoyenne » :

La SAS CVRC, 1^{ère} Centrale Villageoise en France, a été créée il y a plus de 12 ans par des habitant.e.s et des élu.e.s du territoire, grâce à l'initiative du Parc du Pilat. Depuis sa création en 2014, cette société locale à gouvernance coopérative, gérée par une équipe de bénévoles, permet à ses 214 actionnaires d'être acteurs de la transition énergétique et de produire de l'électricité solaire locale.

A ce jour, la CVRC a financé 16 installations soit 2 000 m² de panneaux solaires sur toiture soit un investissement de plus de 550 K€ HT.



En 2025, pour soutenir les nouveaux projets avec de l'épargne locale, elle a décidé de faire une augmentation de capital social qui s'élève aujourd'hui à près de 90 K€. Les parts sociales souscrites à 50 € à l'origine sont revalorisées à 65 € en 2025, soit une augmentation de 30%, qui montre bien la réussite de cette dynamique.

N'hésitez pas à devenir actionnaire de la SAS CVRC et nous renvoyer un formulaire de souscription pour soutenir les projets locaux d'énergie : [Soutenez les PROJETS SOLAIRES LOCAUX : prenez des parts sociales à CVRC | Centrales Villageoises de la Région de Condrieu](#)